

# COMORES

## GÉNÉRALITÉS

### Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 862 km<sup>2</sup> répartis entre la Grande Comore (1 148 km<sup>2</sup>), Anjouan (424 km<sup>2</sup>) et Mohéli (290 km<sup>2</sup>).
- **Population** : 727 000 habitants ; Grande Comore 52 %, Anjouan 42,5 % et Mohéli 5,5 % (répartition géographique de 1991). Part de la population urbaine : 33,2 %. Taux de croissance démographique en 2001 : 2,9 %. Densité : 390 hab/km<sup>2</sup>.
- **Principales villes** : Moroni (Grande Comore) 16 000 hab., Mutsamudu (Anjouan) 10 000 hab., Fomboni (Mohéli) 4 500 hab.
- **Religion** : musulmans sunnites (99,4 %).
- **Régime politique** : Les Comores sont indépendantes depuis le 6 juillet 1975. Depuis 1992, le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de 5 ans. La crise séparatiste dans l'île d'Anjouan a éclaté en 1997. Les Accords de Fomboni de février 2001, ont marqué le retour d'Anjouan au sein du nouvel ensemble comorien. L'élection présidentielle du 14 avril 2002 a vu la victoire du Colonel AZALI. La nouvelle Constitution des Comores a été approuvée par référendum en décembre 2001. Le processus électoral doit s'achever avec la tenue des élections législatives en septembre 2002.

### Économie

- PIB par habitant : USD 303
- Répartition par secteurs d'activité

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2000)	40,9 %	11,9 %	47,2 %

Source : Banque Mondiale

### Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	59,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	nd
Taux de mortalité infantile :	6,1 %	Indicateur de dévelop. Humain – Classement :	137 <sup>ème</sup> /173
Taux alphabét. des adultes :	55,9 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 26,4

\* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2002 (données 2000)

### Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du COMESA, qui regroupe 19 États de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique Australe et de l'Océan Indien.

### Relations avec la communauté financière internationale

Un programme de référence conclu avec le FMI pour la période juillet 2001-juin 2002 devait constituer une première étape vers la conclusion d'un programme FRPC. Néanmoins, l'insuffisance des performances économiques et les imprécisions concernant la répartition des compétences entre l'Union et les trois Îles n'ont pas permis la poursuite des discussions avec le Fonds Monétaire. L'Union Européenne a octroyé, en janvier 2001, un don de EUR 4,5 millions pour un « programme pluri-annuel de micro-réalisation ».

<b>La crise d'Anjouan (chronologie)</b>	
Août 1997	<i>Les séparatistes d'Anjouan proclament unilatéralement leur indépendance et leur volonté d'installer une administration autonome.</i>
Octobre 1997	<i>Référendum d'autodétermination à Anjouan plébiscitant l'indépendance et dénoncé par les organisations internationales. Tentative de médiation de l'OUA.</i>
Novembre 1998	<i>Décès du Président des Comores, M. Taki. Le Président par intérim Saïd Massoude désigne Abba Djoussouf, leader du Forum (parti d'opposition) au poste de Premier Ministre.</i>
Décembre 1998	<i>Des affrontements violents entre les deux tendances séparatistes font plusieurs dizaines de morts dans l'île d'Anjouan.</i>
Avril 1999	<i>La conférence inter-îles réunie à Antananarivo (Madagascar) sous l'égide de l'OUA pose les fondements d'un État fédéral — la République fédérale islamique des Comores — qui conférerait aux trois îles une large autonomie. La partie anjouanaise réserve néanmoins sa signature avant consultation de la population. Des manifestations anti-anjouanaise éclatent à Moroni à la suite du refus de la délégation anjouanaise de signer les accords d'Antananarivo. L'armée comorienne prend le pouvoir dans la nuit du 29 au 30 avril.</i>
Mai 1999	<i>Le Colonel Azali Assoumani prête serment comme Chef de l'État comorien et nomme un gouvernement pour mener à bien la transition jusqu'à l'application des accords d'Antananarivo.</i>
Janvier 2000	<i>Anjouan rejette les accords d'Antananarivo par un référendum dont l'organisation est condamnée par la communauté internationale.</i>
Février/Mars 2000	<i>Sanctions de l'OUA à l'égard d'Anjouan : suspension des liaisons maritimes et aériennes, des communications téléphoniques, des transferts bancaires vers l'île. Cet embargo n'a pas été ratifié par l'ONU. Il a été renforcé en juillet, à la suite du sommet de l'OUA, par un embargo maritime de l'île.</i>
Mars 2000	<i>Coup d'État avorté à la Grande Comore</i>
Août 2000	<i>Signature le 26 août de l'accord de Fomboni (île de Mohéli) entre le gouvernement du Colonel Azali et les séparatistes d'Anjouan. Cet accord prévoit la création d'une nouvelle entité comorienne, les îles conservant une certaine autonomie financière et administrative.</i>
Février 2001	<i>Un accord cadre portant sur l'organisation du nouvel ensemble (Confédération des îles des Comores) a été signé à Fomboni le 17 février 2001 par les représentants des trois îles sous l'égide de l'OUA.</i>
Décembre 2001	<b>Approbation de la nouvelle Constitution de l'Union des Comores lors du référendum du 23 décembre 2001.</b> L'Union des Comores sera présidée à tour de rôle par un ressortissant d'une des 3 îles, élu par l'ensemble de la population de l'archipel, pour 4 ans.
Avril 2002	<i>Le colonel AZALI, précédent chef de l'État, a été élu, le 14 avril 2002, Président de l'Union des Comores</i>

*Avertissement : la crise d'Anjouan complique l'interprétation des données macro-économiques de l'Archipel dont la fiabilité était déjà limitée. En effet, depuis août 1997, l'administration centrale ne reçoit plus aucune statistique officielle d'Anjouan. Les comptes nationaux intègrent l'île d'Anjouan sur la base d'informations officieuses et d'estimations. Par contre, le budget fédéral exclut Anjouan et, depuis le deuxième trimestre 1998, la balance des paiements n'enregistre les flux en provenance de ou vers Anjouan que lorsqu'ils transitent par la Grande Comore ou Mohéli.*

## ACTIVITÉ

Les Comores ont enregistré en 2001 une croissance du PIB réel de 1,9 % après une récession de 1,1 % l'année précédente. L'Archipel a continué de bénéficier des prix favorables des produits d'exportations, de la relance des activités économiques sur l'île d'Anjouan après la levée de l'embargo en 2001, du rétablissement des relations normales entre les îles et de la reprise des projets financés par la Banque Mondiale, dans le cadre du Crédit d'Urgence pour la Relance Économique, et par l'Union Européenne, dans le cadre du 8<sup>ème</sup> FED.

La campagne 2001 de la vanille s'est déroulée dans un climat de forte spéculation, le prix officiel de la vanille verte, fixé initialement à FC 4 000, atteignant FC 6 000 en fin de campagne, alors qu'en 1999 ce prix oscillait entre FC 1 000 et 1 500. Les Comores cherchent à produire une vanille de qualité, avec comme objectif d'accéder au marché de luxe européen. L'amélioration de la qualité de la vanille verte, la reprise de la demande mondiale, après l'écoulement des stocks constitués en 1997 et 1998, et l'appréciation du dollar ont contribué à rehausser l'optimisme des producteurs. L'étroitesse des plantations et le vieillissement des lianes limitent cependant la production à 140 tonnes

Le clou de girofle a également connu une hausse régulière des cours mondiaux, le marché continuant de bénéficier de la flambée des prix amorcée en 1999, après l'effondrement de l'offre mondiale lié à la destruction de plantations indonésiennes. Les prix ont poursuivi leur progression, atteignant, en 2001, FC 3 000 par kilo contre FC 1 750 en 2000 et FC 235 en 1998. La production est restée stable en 2001 (2000 tonnes), mais la qualité s'est améliorée.

<b>Comptes nationaux des Comores</b>				
	<i>(en millions de francs comoriens)</i>			
	1998	1999	2000	2001
<b>PIB nominal</b>	<b>84,5</b>	<b>102,8</b>	<b>109,1</b>	<b>121,3</b>
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	1,2	1,9	- 1,1	1,9
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	3,5	3,5	4,8	5,9

Source : FMI

Les Comores occupent le premier rang mondial pour la production d'essences d'ylang-ylang destinées principalement à l'industrie de la parfumerie. Cette production, principalement située à Anjouan, demeure cependant entravée par la vétusté des installations de distillation, l'atonie de la demande mondiale et l'importance des stocks constitués. Elle est estimée à 40 tonnes en 2001, production comparable à celle des années précédentes, les opérations de distillation ne s'effectuant qu'au rythme d'une demande extérieure en stagnation, en raison notamment de la concurrence des essences synthétiques.

<b>Quantités produites</b>					
	<i>(en tonnes)</i>				
	1997	1998	1999	2000	2001
Vanille	120	130	140	140	140
Clous de girofle	1 097	1 700	2 500	2 000	2 000
Ylang-Ylang	35	37	40	40	40

Sources : FMI, Administrations comoriennes

La production vivrière, l'élevage ou la pêche, malgré certains progrès, restent très en deçà des besoins des populations de l'Archipel. La commercialisation des produits dans les îles elles-mêmes se heurte à l'absence d'équipements de conservation. Des accords de pêche avec l'Union européenne, aux termes desquels des navires européens peuvent pêcher le thon dans les eaux comoriennes, permettent au pays de bénéficier d'une compensation financière destinée aux programmes techniques et scientifiques pour le développement de la pêche comorienne.

Le secteur manufacturier demeure handicapé par l'étroitesse du marché intérieur, à laquelle s'ajoute le faible développement des communications maritimes et aériennes, les pénuries récurrentes d'électricité et d'eau. Seules les installations en eaux profondes du port de Mutsamudu, dans l'île d'Anjouan, permettent, actuellement, d'accueillir des cargos, alors que le projet d'une modernisation de celles de Moroni demeure à l'étude depuis des années. Les entreprises ont une taille souvent très modeste et se consacrent essentiellement à la transformation des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière). Le potentiel touristique demeure peu exploité étant donné l'instabilité politique et l'isolement géographique de l'Archipel.

La tendance à l'accélération de l'inflation constatée en 2000 (+ 4,8 %) s'est confirmée en 2001 avec un taux de 5,9 %, en raison de la pression de la demande intérieure et de l'insuffisance de la production domestique, comme l'atteste la progression des indices de prix à la consommation des farines (+ 12,8 %) et des légumes (+ 31,6 %). Les problèmes de sécheresse qui ont limité, pour la deuxième année consécutive, les résultats des principales productions vivrières, mais notamment, ont en effet exercé de vives pressions à la hausse sur les prix des produits alimentaires.

## FINANCES PUBLIQUES

Depuis le deuxième trimestre de 1998, le tableau des opérations de l'État comorien n'enregistrait plus aucun flux vers ou en provenance d'Anjouan. L'effet global sur le solde budgétaire était positif dans la mesure où les dépenses — essentiellement la solde des quelque deux mille fonctionnaires en poste à Anjouan — excédaient les recettes. Le TOFE 2001 présenté ci-dessous est établi hors Anjouan.

La situation des finances publiques s'est fortement dégradée en 2001, le déficit, en termes d'engagements, représentant 4 % du PIB contre 1,9 % en 2000. Certes, les recettes ont progressé de 22 %, mais les dépenses totales augmentaient elles-mêmes de 27 %.

Concernant les recettes, les impôts directs sont restés stables. En revanche, les recettes indirectes, essentiellement composées de taxes douanières et constituant plus de 60 % des recettes de l'État, ont progressé de 22 %, grâce à la croissance du commerce extérieur. La Taxe Générale sur les Ventes (TGV) qui est remplacée depuis avril 2001 par une taxe sur la consommation (TC), dont l'assiette plus large s'étend à certains produits importés et aux activités de biens et services, n'a rapporté que 6,5 % des recettes totales. Le taux de pression fiscale est resté particulièrement faible en 2001 (9,2 % du PIB).

Les dépenses courantes ont augmenté de 10,5 %, la progression la plus forte provenant du poste « autres biens et services » (+ 20 %), en liaison avec les dépenses engagées dans le cadre du processus de réconciliation nationale. Si la masse salariale (hors Anjouan) demeure le premier poste de dépenses de l'État (57 % des recettes fiscales en 2001), sa part dans l'ensemble des dépenses courantes demeure stable à 42 %. La totalité des traitements a, de plus, été payée en 2001. Les intérêts de la dette publique continuent de peser en absorbant près de 10 % des recettes de l'État. Une nouvelle ligne de dépenses exceptionnelles, de plus de FC 2,3 milliards, recense les dépenses engagées au titre du processus

de décentralisation et de répartition des compétences entre l'Union et les Iles. Les dépenses en capital demeurent à un niveau inférieur de près de 30 % à celui de 1998, en raison de l'absence d'appui des bailleurs de fonds, mais également de la rareté des projets d'envergure fiables.

### Tableau des opérations financières de l'État comorien

(en millions de francs comoriens)

	1998	1999	2000	2001
RECETTES TOTALES	17 812	18 885	15 557	17 612
<b>Recettes</b>	<b>10 865</b>	<b>12 079</b>	<b>11 018</b>	<b>13 435</b>
<i>Recettes fiscales</i>	<i>9 277</i>	<i>10 509</i>	<i>9 724</i>	<i>11 115</i>
<i>Recettes non fiscales</i>	<i>1 588</i>	<i>1 570</i>	<i>1 294</i>	<i>2 320</i>
<b>Dons extérieurs</b>	<b>6 947</b>	<b>6 806</b>	<b>4 539</b>	<b>4 177</b>
DÉPENSES TOTALES ET PRETS NETS	21 038	19 669	17 615	22 441
<b>Dépenses courantes</b>	<b>13 648</b>	<b>14 138</b>	<b>13 493</b>	<b>14 904</b>
Salaires	7 190	6 430	6 093	6 319
Autres biens et services	3 121	4 642	4 169	5 018
Transferts	615	1 033	844	1 326
Intérêts	960	950	960	1 345
Autres dépenses courantes (assistance technique)	1 762	1 083	1 427	896
<b>Dépenses exceptionnelles (transition, etc)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 323</b>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>7 390</b>	<b>5 531</b>	<b>4 157</b>	<b>5 250</b>
<i>Sur financement interne</i>	<i>360</i>	<i>192</i>	<i>130</i>	<i>461</i>
<i>Sur financement externe</i>	<i>7 030</i>	<i>5 339</i>	<i>4 027</i>	<i>4 789</i>
<b>Prêts nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>– 35</b>	<b>– 36</b>
SOLDE PRIMAIRE (1)	– 2 183	– 1 301	– 1 645	– 585
SOLDE BASE ENGAGEMENT (dons inclus) (2)	– 3 226	– 784	– 2 058	– 4 829
ARRIÉRÉS	2 677	624	1 964	2 100
<i>Sur dette extérieure</i>	<i>887</i>	<i>534</i>	<i>551</i>	<i>916</i>
<i>Sur dette Intérieure</i>	<i>1 790</i>	<i>90</i>	<i>1 413</i>	<i>1 184</i>
AUTRES	– 3 191	495	395	–
SOLDE (base caisse) (3)	– 3 740	335	301	– 2 729
FINANCEMENT	3 740	– 336	– 302	2 729
<b>Extérieur (net)</b>	<b>1 593</b>	<b>– 504</b>	<b>108</b>	<b>4 603</b>
Tirages	1 845	63	940	5 321
Amortissement	– 3 782	– 4 367	– 3 765	– 2 240
Financement exceptionnel	0	0	0	285
Arriérés en principal	3 530	3 800	2 933	1 237
<b>Intérieur (net)</b>	<b>2 147</b>	<b>168</b>	<b>– 410</b>	<b>– 1 874</b>
Écart de financement	–	– 1	– 1	–
PIB nominal	84 514	102 781	109 136	121 296
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	21,1	18,4	14,3	14,5
Dépenses courantes	16,1	13,8	12,4	12,3
Solde :				
<i>base engagements, dons inclus</i>	<i>– 3,8</i>	<i>– 0,8</i>	<i>– 1,9</i>	<i>– 4,0</i>
<i>base caisse</i>	<i>– 4,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>– 2,2</i>

Source : FMI

De nouveaux arriérés, aussi bien sur la dette extérieure qu'intérieure, se sont accumulés, à hauteur de FC 2,1 milliards, réduisant le déficit, en base caisse, qui ressort, toutefois, en 2001, à – 2,2 % du PIB contre un excédent de 0,3 % en 2000. Ce déficit a été financé par tirages sur emprunts extérieurs.

Le programme de privatisation n'a connu, ces dernières années, aucune avancée, même si les objectifs annoncés demeurent la privatisation des entreprises de distribution des produits pétroliers (Société comorienne des Hydrocarbures) et de manutention portuaire (Socopotram). Vivendi a renoncé, en décembre 2001, à poursuivre l'exploitation de la Compagnie d'Eau et Électricité des Comores (CEEC). C'est en juin 1997 que les autorités comoriennes avaient confié l'affermage du réseau de distribution d'eau et d'électricité au groupe Vivendi. Un financement de plus de FRF 77 millions avait été mis en place dès la première année pour la rénovation du réseau et le renouvellement des groupes électrogènes.

## COMPTES EXTÉRIEURS

<b>Balance des paiements des Comores</b>				
	<i>(millions de francs comoriens)</i>			
	1998	1999	2000	2001
TRANSACTIONS COURANTES	- 2 408	- 933	1 604	4 872
TRANSACTIONS COURANTES (hors transferts officiels)	9 813	8 149	- 2 935	- 460
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 16 099</b>	<b>- 15 823</b>	<b>- 12 647</b>	<b>- 12 913</b>
Exportations	2 632	4 181	7 263	8 962
<i>Vanille</i>	<i>1 058</i>	<i>1 835</i>	<i>4 105</i>	<i>5 400</i>
<i>Girofle</i>	<i>180</i>	<i>1 177</i>	<i>2 012</i>	<i>2 433</i>
<i>Ylang-ylang</i>	<i>582</i>	<i>563</i>	<i>887</i>	<i>999</i>
<i>Autres</i>	<i>812</i>	<i>606</i>	<i>259</i>	<i>130</i>
Importations	18 731	20 004	19 910	21 875
<b>Services</b>	<b>- 5 660</b>	<b>- 5 365</b>	<b>- 2 968</b>	<b>- 1 977</b>
<b>Transferts unilatéraux</b>	<b>19 351</b>	<b>20 255</b>	<b>17 219</b>	<b>19 762</b>
Privés	11 946	13 039	12 680	14 430
Publics	7 405	7 216	4 539	5 332
COMPTE DE CAPITAL	- 3 449	- 1 775	- 464	3 111
Investissements directs	170	125	50	56
Emprunts à long terme	- 1 698	- 2 796	- 2 826	4 603
Crédits relatifs au commerce	- 737	18	- 669	- 436
Banques commerciales	- 412	- 427	2 055	- 1 822
Autres	-	-	-	3 500
Capitaux à CT (y c Erreurs et Omissions)	- 772	1 305	926	- 2 790
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>- 5 857</b>	<b>- 2 708</b>	<b>1 140</b>	<b>7 983</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>5 857</b>	<b>2 707</b>	<b>- 1 141</b>	<b>- 1 544</b>
Variation des réserves officielles (hausse : -)	1 440	- 1 726	- 4 978	- 4 876
Variation des arriérés extérieurs	4 417	4 433	3 837	3 332
Financement exceptionnel	0	0	0	0
Écart de financement	-	- 1	- 1	6 439

Sources : FMI et autorités comoriennes

Le commerce extérieur a bénéficié, comme les deux années précédentes, d'une consolidation de la demande extérieure de la vanille et du girofle, associée à une évolution favorable du cours du dollar. Ce redressement des cours mondiaux des principaux produits de rente s'est traduit par une forte augmentation des exportations en 2001 (+ 23 %), les exportations de vanille enregistrant un croissement de 31 %. Cependant, cette conjoncture favorable n'est pas pleinement utilisée, l'offre de vanille et de girofle demeurant rigide.

Les importations ont progressé de 9,9 %, principalement celles de produits alimentaires, à l'exception du riz dont les approvisionnements ont connu une rupture.

En 2001, le déficit commercial a légèrement augmenté, de 2 %, mais demeure très inférieur aux niveaux atteints en 1998 et 1999. La progression très forte des exportations, multipliées par deux depuis 1999, et la poursuite de l'appréciation des termes de l'échange ont en effet permis une nette amélioration du taux de couverture du commerce extérieur des Comores, qui se situait à 41 %, en 2001, contre 21 %, en 1999. Le déficit de la balance commerciale est en large partie financé par les versements de la communauté comorienne à l'étranger ventilés sur les lignes « services-voyages » et « transferts privés ».

Ainsi, le solde des transactions courantes marque une amélioration sensible, passant d'un déficit de FC 2,4 milliards en 1998 à un excédent de FC 4,8 milliards en 2001. Les fortes augmentations des transferts officiels (+ FC 0,8 milliard) et surtout des transferts privés (+ FC 1,75 milliard), ont permis, en 2001, de dégager un solde courant positif à hauteur de 4 % du PIB, contre 1,5 % en 2000.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale ont connu une forte progression en 2001 (+ 228 %), représentant près de 12 mois d'importations de biens et services non facteurs, contre 8,6 mois en 2000 et la moitié (6,3 mois) en 1999.

<b>Dettes extérieures des Comores</b>				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	1997	1998	1999	2000
<b>DETTE A COURT ET LONG TERME</b>	219,4	227,1	228,3	231,7
<b>Dettes à long terme</b>	<b>202,7</b>	<b>211,6</b>	<b>206,2</b>	<b>201,9</b>
Dettes publiques garanties	202,7	211,6	206,2	201,9
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits FMI</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>	<b>1,5</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>13,9</b>	<b>12,9</b>	<b>19,9</b>	<b>28,4</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	8,9	11,8	12,9	19,4
<i>envers créanciers publics</i>	8,9	11,8	12,9	19,4
<i>envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	36,7	40,6	44,4	60,6
<i>envers créanciers publics</i>	36,7	40,6	44,4	60,6
<i>envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits à l'exportation	3,3	2,7	4,4	4,1
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales/exportations biens et services	536,9	445,2	421,8	428,9
Dettes totales/PNB	103,3	105,6	102,5	114,6
Service dettes/exportations biens et services	5,6	3,9	5,7	5,0
Intérêts dettes/exportations biens et services	2,0	0,8	1,7	2,4
Dettes multilatérales/dettes totales	72,6	74,2	72,2	69,4
Source : Banque Mondiale				

La dette extérieure des Comores s'élevait à USD 231,7 millions fin 2000, en augmentation de 1,5 % par rapport à 1999 et représentait 114,6 % du PNB. Faute d'accord avec les Institutions de Bretton Woods, les Comores n'ont pu, jusqu'à présent, bénéficier d'un rééchelonnement global de leur dette, dont le poids, du fait de l'accumulation d'importants arriérés ces dernières années, n'a cessé de s'alourdir.

Les Comores sont potentiellement éligibles à l'initiative PPTE. Le point de décision, prévu initialement pour 2003, en cas de mise en œuvre satisfaisante du futur programme FRPC, sera probablement repoussé au regard des difficultés rencontrées par les autorités dans la mise en œuvre du processus de décentralisation.

## PERSPECTIVES

Alors que l'amélioration des cours des produits d'exportations pourrait enfin permettre aux Comores de connaître une certaine embellie de la situation socio-économique, les incertitudes institutionnelles et politiques qui demeurent, notamment sur les modalités du partage des compétences entre l'Union et les Îles, risque de perturber gravement la fragile reprise économique.

La mission conjointe du FMI et de la Banque Mondiale, menée en juillet 2002, a fait le point sur les performances du « programme de référence » établi sur la période juillet 2001-juin 2002. Les services du FMI n'ont pas jugé possible de prolonger cet accord, les objectifs du programme intérimaire n'ayant pas été atteints, mais surtout en raison de la confusion administrative qui règne actuellement dans l'Union des Comores et qui rend difficile le dialogue avec les multiples autorités qui gèrent les Îles. L'absence d'un accord entre toutes les parties comoriennes sur le partage des compétences entre les différents gouvernements, de même que l'absence d'un consensus sur la gestion des finances publiques et des entreprises publiques, pendant la période de transition vers une structure décentralisée, rend particulièrement difficile la formulation d'un programme macro-économique et financier.

Ainsi, la réintégration d'Anjouan dans l'ensemble comorien ne s'est pas encore accompagnée d'une harmonisation des taux de taxation des produits importés. Ces différences détournent une partie du commerce de Grande Comore vers Anjouan, au bénéfice exclusif de cette dernière. Par ailleurs, les autorités d'Anjouan ont recruté de nouveaux fonctionnaires dont le nombre a doublé entre 1997 et 2002, leurs salaires absorbant désormais la quasi totalité des recettes fiscales de l'île, ne laissant aucune marge budgétaire pour les dépenses de santé ou d'éducation.

L'élaboration d'un budget unique pour 2002, la reconnaissance du principe de gestion par l'Union du patrimoine des Comores, la collecte des recettes fiscales par un organisme commun, avec des transferts aux gouvernements des îles et de l'Union, la formulation de la politique monétaire et de la politique macroéconomique par les instances de l'Union, autant de principes dont l'adoption devrait faciliter la reprise des négociations sur un programme financier avec le FMI. La mise en place d'un programme triennal, soutenu par une FRPC, et l'examen de l'éligibilité des Comores à l'initiative PPTE sont conditionnés par la reprise de ce dialogue. Sous réserve d'une stabilisation de la situation politique, le taux de croissance pourrait atteindre 3 % en 2002, alors que les tensions inflationnistes, de l'ordre de 6 %, persisteraient.